

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Catégorie : Espaces protégés		Source de la saisine : Etat.
Date de Dépôt : 11/0717/17	Date d'examen en CST : Sans Objet	Date d'examen en CSRPN plénier : 08/11/17
Décision n° 2017-9		
Date de validation officielle : 8 novembre 2017	Objet : Décision sur le Plan de Gestion de la RNN de Moëze-Oléron :	Vote : ----- Présents : 17 Représentés : 18 ----- Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0

Exposé de la demande

La LPO gère plusieurs RNN sur le littoral charentais dont la RNN de Moëze-Oléron dont le plan de gestion (PG) doit être examiné par le CSRPN.

Ségolène TRAVICHON, chef de service Espaces protégés à la LPO, et Philippe DELAPORTE, Conservateur de la RNN, présentent le contexte puis le nouveau plan. Le PG de la RNN s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP). La RNN constitue un site pilote pour l'application de la nouvelle méthode d'élaboration de plans de gestion de RNN.

Le PG doit être présenté devant le CSRPN au motif des dispositions attachées au risque de submersion. Il a une durée prévisionnelle de 10 ans. Une évaluation est prévue à mi-chemin. Ce PG concerne 2 entités la RNN à proprement parler et les terrains adjacents du CELRL qui bénéficient des mêmes dispositions de gestion.

Exposé des motifs

Philippe DELAPORTE présente le PG en s'appuyant sur un diaporama (*cf. P.J.*)

Il est découpé en trois parties :

- La section A contient un diagnostic de l'état des connaissances, des facteurs d'influence, de la valeur patrimoniale de la RNN, des enjeux de conservation.
- La section B comporte la définition de 4 objectifs de conservation à long terme (OLT), la définition des objectifs du plan (ODP) par grands enjeux, le registre des opérations de gestion et leur programmation, le tableau de bord et les indicateurs de l'état de conservation.
- Les annexes

Le diagnostic s'est principalement orienté vers l'amélioration de la connaissance du milieu marin et ses fonctionnalités, du cadre socio-économique qui encadre la RNN, et l'élaboration d'une synthèse patrimoniale à l'échelle des fonctionnalités du site protégé.

Quatre enjeux de conservation en découlent :

ENJEU I : Les habitats terrestres à forte valeur patrimoniale soumis aux effets de la fréquence des submersions en relation avec l'élévation du niveau marin

ENJEU II : Les habitats estuariens et marins, et les réseaux trophiques associés

ENJEU III : Les oiseaux d'eau et terrestres migrateurs dans le « site fonctionnel des Pertuis charentais »

ENJEU IV : La géomorphologie côtière

Chacun de ces enjeux est ensuite décliné en (OLT) puis en (ODP).

Objectifs à Long Terme	Objectifs du plan
ENJEU I. Les habitats terrestres à forte valeur patrimoniale soumis aux effets de la fréquence des submersions en relation avec l'élévation du niveau marin	
I. Conserver les milieux naturels et les accompagner dans le contexte des effets du changement climatique	I.1 Poursuivre les inventaires sur la biodiversité terrestre, améliorer les connaissances sur l'écologie des espèces et faire ressortir des modes de gestion adaptés
	I.2 Maintenir des milieux ouverts favorables aux habitats et aux espèces patrimoniaux
	I.3 Limiter l'impact de la faune et de la flore terrestres exogènes
	I.4 Suivre et gérer le réseau hydraulique de la réserve de manière à conserver les habitats et les espèces terrestres
	I.5 Adopter une stratégie d'adaptation aux changements climatiques compatible avec la préservation des habitats et des espèces terrestres
ENJEU II. Les habitats estuariens et marins, et les réseaux trophiques associés	
II. Assurer la pérennité des habitats estuariens et de leurs fonctionnalités écologiques	II.1 Poursuivre les inventaires sur la biodiversité marine et améliorer les connaissances sur l'écologie des espèces et les dynamiques fonctionnelles du système estuarien
	II.2 Suivre la qualité et les flux d'eau au sein de l'espace marin de la réserve et participer à la limitation des pollutions
	II.3 Améliorer la connaissance sur les impacts des facteurs anthropiques et naturels influençant les habitats, les espèces et le fonctionnement de l'écosystème estuarien de la réserve
	II.4 Maintenir une veille sur le développement des activités et accompagner les projets pour une meilleure prise en compte des enjeux de conservation de la biodiversité marine de la réserve
ENJEU III. Les oiseaux d'eau et terrestres migrateurs dans le site fonctionnel des Pertuis charentais	
III. Conserver un site fonctionnel accueillant pour les oiseaux d'eau et les oiseaux terrestres migrateurs	III.1 Poursuivre les suivis sur l'avifaune permettant d'acquérir des connaissances sur l'écologie des espèces et les tendances des populations à différentes échelles, et faire ressortir des modes de gestion adaptés
	III.2 Suivre l'activité cynégétique et évaluer ses impacts sur l'avifaune
	III.3 Limiter le dérangement de l'avifaune par les activités de loisirs
	III.4 Maintenir des milieux ouverts favorables à l'avifaune de la réserve
	III.5 Gérer le réseau hydraulique et assurer la maintenance physique des habitats terrestres d'origine anthropique de manière à offrir des sites d'alimentation, de repos et de nidification pour l'avifaune
	III.6 Travailler avec les acteurs territoriaux et les partenaires fonciers pour garantir des corridors écologiques fonctionnels
ENJEU IV. La géomorphologie côtière	
IV. Favoriser l'expression aussi naturelle que possible de la géomorphologie côtière (contexte élévation du niveau marin)	IV.1 Suivre l'évolution des composantes géomorphologiques de la réserve et contribuer à l'approfondissement des connaissances scientifiques sur leurs dynamiques dans le contexte du changement climatique
	IV.2 Accompagner les projets de défense de côte pour une meilleure prise en compte des enjeux de conservation de la réserve et le maintien des mécanismes naturels d'évolution de la géomorphologie côtière
	IV.3 Limiter les dégradations des systèmes d'ouvrages

102 opérations sont déclinées en fiches individuelles.

Un tableau de bord, inspiré de l'AAMP, traduit les métriques à employer ainsi que les indicateurs appropriés.

OLT	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'état de conservation		Grille de lecture des métriques					références code(s) plan	références code(s) Fiche(s) Indicateur du plan			
		Intitulé	Métriques	Ind. Ø	T. mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4			Très bon 5		
ENJEU I. Les habitats terrestres à forte valeur patrimoniale soumis à une évolution incertaine du niveau marin													
I. Conserver les milieux naturels et les accompagner dans le contexte des effets du changement climatique	Maintien de la surface globale des habitats terrestres et de la mosaïque dans son ensemble		Habitats terrestres	Evolution de la surface totale des habitats terrestres : 320,9 ha cadastre Cof 2016. (cf. tableau 2)	Ø suivi	< 30 %	[-30 à -20] %	[-20 à -10] %	[-10 à +0] %	≥ 10 %	CS 03	réaction 2018	
				Nombre d'habitats terrestres : 23 habitats selon Corine Biotope, sauf hab. rudéraux (cf. tableau 7)	Ø suivi	[0-3]	[4-7]	[8-11]	[12-15]	> 15	CS 03	réaction 2018	
	Maintien ou accroissement des surfaces des 3 habitats d'intérêt communautaire : Dune grise de Gascogne, Lagune en mer à marée et Gazon méditerranéen amphibie halotrophile		Habitats patrimoniaux	Evolution des surfaces de : - Dune grise de Gascogne : 24,60 ha (cf. tableau 7)	Ø suivi	< 30 %	[-30 à -20] %	[-20 à -10] %	[-10 à +0] %	≥ 10 %	CS 08	réaction 2018	
				- Lagune en mer à marée : 115,5 ha (cf. tableau 7)	Ø suivi	< 30 %	[-30 à -20] %	[-20 à -10] %	[-10 à +0] %	≥ 10 %	CS 03	réaction 2018	
				- Gazon méditerranéen amphibie halotrophile : 32,13 ha (cf. tableau 7)	Ø suivi	< 30 %	[-30 à -20] %	[-20 à -10] %	[-10 à +0] %	≥ 10 %	CS 03	réaction 2018	
	Présence et maintien ou progression des niveaux de population des espèces de faune terrestre témoins : Pélobate cultripède, Cistude d'Europe, Couleuvre vipérine, Leste macrostigma, Loure d'Europe et Campagnol amphibie		Cortège d'espèces faunistiques témoins	Evolution de l'estimation des tailles de population de : - Pélobate cultripède : nombre annuel automnal de maille positive	Ø suivi	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	CS 21 et CS 23	réaction 2018	
					- Pélobate cultripède : nombre de lieux de pontes	Ø suivi	0	1	2	3	≥ 4	CS 21	réaction 2018
					- Cistude d'Europe : nombre de contact positifs / nombre de sorties ciblées indice de repro (juvs et pontes dérivées)	Ø suivi	0%	1 à 25 %	25 à 75 %	76 à 99 %	100%	CS 02 et CS 24	réaction 2018
					- Couleuvre vipérine : pourcentage de plaque positive (suivi populations reptiles)	Ø suivi	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	CS 21, CS 22 et PR 04	réaction 2018
					- Leste macrostigma : nombre annuel de maille positive	Ø suivi	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	CS 26	réaction 2018
					- Loure d'Europe : nombre de contact positifs / nombre de sorties annuelles	Ø suivi	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	CS 02 et CS 20	réaction 2018
	Présence et maintien ou progression surfacique des 5 espèces de flore terrestre témoins : Omphalodes littoralis, Althenia filiformis ssp orientalis, Dianthus gallicus, Ranunculus ophioglossifolius, Tolypella salina		Cortège d'espèces floristiques témoins	Evolution annuelle de : - Omphalodes littoralis : nombre annuel de maille positive	Ø suivi	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	CS 04 et CS 05	réaction 2018	
					- Althenia filiformis ssp orientalis : nombre annuel de maille positive	Ø suivi	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	CS 04 et CS 05	réaction 2018
					- Dianthus gallicus : nombre annuel de maille positive	Ø suivi	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	CS 04 et CS 05	réaction 2018
					- Ranunculus ophioglossifolius : nombre annuel de maille positive	Ø suivi	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	CS 04 et CS 05	réaction 2018
				- Tolypella salina : nombre annuel de maille positive	Ø suivi	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	A déterminer	CS 04 et CS 05	réaction 2018	

Examen du CSRPN N-A

Au terme de l'exposé Laurent CHABROL demande au rapporteur de présenter le rapport proposé et la proposition de décision.

Les principales conclusions sont les suivantes :

L'état des lieux du site est très complet (sans être trop "lourd"), clair et bien synthétisé. Les objectifs à long terme correspondent bien aux enjeux du site. En page 4, les ODP pour chaque OLT sont déclinés dans un tableau. A la lecture de ce seul tableau il est parfois difficile de comprendre le lien entre ODP et OLT. Cependant, le détail des gestions opérationnelles du tableau de l'arborescence (p. 6) par enjeu de conservation permet de lever cette incompréhension.

102 opérations (de gestion et de suivi) regroupées en 9 grands types d'opérations ont été définies pour atteindre les OLT et ODP. Ce sont les opérations de connaissance et de suivi du patrimoine naturel et des activités humaines qui sont les plus diversifiées (41 opérations). Le tableau global des opérations est clair, il permet de bien resituer chaque action vis-à-vis de chaque OLT, de connaître la planification et les collaborations. A partir de ce tableau une estimation du volume de temps en personnel pour la mise en œuvre du Plan a pu être faite. Les fiches présentant les détails de chaque opération (102 fiches) sont très bien détaillées, claires, les références bibliographiques présentes et pertinentes (au moins pour le domaine connu du rapporteur).

Pour le rapporteur, le PG de la RNN de Moëze-Oléron proposé pour la période de 2017 à 2026 est de très bonne qualité et il fait la proposition au CSRPN de donner un avis favorable.

Les débats abordent les points suivants :

- Le choix des nomenclatures multiples pour décrire les habitats naturels. Eunis et Corine-Biotopes sont bien utilisés, mais une approche avec les outils végétation aurait été bienvenue (outils phytosociologiques). Une typologie des prés salés et des milieux dunaires, existe en N-A qui permet de mieux satisfaire la description et les trajectoires possibles des milieux rencontrés. Cela permet une approche plus fine et un intérêt pour réaliser la bioévaluation et l'appréciation de l'intérêt patrimonial.
- L'absence de listes d'espèces exotiques, or il existe des listes nationales décrivant les espèces exogènes en milieu marin. Pour l'heure une fiche décrit un projet d'opération pour la flore exotique mieux connue.
- Le suivi des populations d'amphibiens par CMR est intéressant, mais quid des protocoles PopAmp et PopRep, STERF ? Un protocole a été constitué avec l'assistance du CNRS de Chizé pour préciser la toxicologie sur la couleuvre vipérine, et un programme de CMR sur 3 espèces, le suivi des populations de Rhopalocères et les protocoles nationaux ne sont pas adaptés au contexte très venteux et difficile de la RNN qui produit trop de contraintes.
- La difficulté de restituer en 20 mn toute la complexité d'un programme complexe comme un plan de gestion qui plus est décennal.
- La difficulté de procéder à des arbitrages au vu de la multiplicité des enjeux et richesses du lieu. Pour le conservateur c'est à l'Etat de définir ce qui doit être laissé de côté. Mais ce sacrifice ne doit porter que sur les actions. Ce sont les opportunités de financement

qui fondent les priorités.

Décision du CSRPN-ALPC

Au terme des échanges le président propose de mettre la décision du CSRPN au vote :
Sur proposition du rapporteur le CSRPN décide de rendre un avis favorable au Projet présenté de plan de gestion de la RNN de Moëze-Oléron.

Vote :

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Le Plan de gestion de la RNN de Moëze-Oléron est approuvé

A Angoulême, le 8 Novembre 2017.

Le Président du CSRPN N-A



Laurent CHABROL